

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2391

27 septembre 2013

SOMMAIRE

Argo Navis S.A.	114758	Siliwa S.A. - SPF	114729
Bilbao MidCo S.à r.l.	114735	Silver II GP S.à r.l.	114724
BlueBay High Yield Enhanced Investments (Luxembourg) S.A.	114733	Sireo Immobilienfonds No. 5 Heureka III S.à r.l.	114725
Endo Lux Health Solutions 2 S.à r.l.	114732	Sitassur S. à r.l.	114729
ET-LUX S.à r.l. (Environmental Technolo- gy Luxembourg)	114727	SKI ITW BD S.à r.l.	114730
Isabella S.A.	114766	SL Logistics S.à r.l.	114725
Renimax S.A.	114722	Smaccess SA	114730
RF Promotions	114722	SND (Luxembourg)	114767
Riparia S.à r.l.	114722	SOGESMAINT-CBRE Luxembourg	114730
Rivage Holding S.à r.l.	114722	Sogesmaint Luxembourg	114730
SAS-BAU Lux	114726	Somogin Lux S.A.	114731
Scalimmo S.A.	114726	Sopad S.A.	114730
Scalimmo S.A.	114726	Space & Time	114725
Scalimmo S.A.	114727	SPCI SA	114731
Scalimmo S.A.	114726	SPLASH by AQUASPORTS S.A.	114731
Schets J.	114723	Springer Science + Business Media Finance S.à r.l.	114724
Sefil Group S.A.	114727	Steda s.à r.l.	114732
Sepik S.A.	114727	Stonecreek Technologies Inc.	114725
Seried S.A.	114723	Stugalux Construction S.A.	114731
S.G.P.M. International S.A.	114722	SunEd Reserve Luxco Holdings II	114725
Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l.	114723	Sytel S.à r.l.	114732
Shana S.à r.l.	114727	Tabasco Rig 2 Owning Company S.à r.l.	114732
Shana S.à r.l.	114728	Terra Magna Capital Asset Management	114729
Shatam S.A.	114723	Titan (Germany) S.à r.l.	114768
SHL Luxembourg S.à r.l.	114728	Titien Holding S.A.	114768
Sideral Holding & Cie S.A.	114728	Toitures Lhote S.à r.l.	114726
Sid New Energy S.A.	114728	Torre Mayor Finance	114768
Signet Investments S.A.	114728	Torre Mayor Holdings	114768
Signet Investments S.A.	114729	Torrens S.à r.l.	114735
Signet Luxembourg Finance S.à r.l.	114724	Trading and International Consultants in Business Affairs - Luxembourg (TICL) .	114768
Signet Luxembourg Holdings S.à r.l.	114724	Trafford S.à r.l.	114730
Signet Luxembourg S.à r.l.	114724	Um Gruew S.à r.l.	114732
Signina Capital	114729	Z Alpha S.A.	114767
Siliwa S.A. - SPF	114723		

Renimax S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 55.485.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112649/9.

(130136481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

RF Promotions, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7465 Nommern, 21, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 146.763.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112652/10.

(130136175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Riparia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.
R.C.S. Luxembourg B 126.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Schuttrange, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112654/10.

(130136644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

S.G.P.M. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 93.859.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112664/9.

(130136494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Rivage Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 106.320.

EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 11 juillet 2013:

1. La démission de Madame Céline PIGNON, gérant de la Société, a été acceptée avec effet au 1^{er} août 2013.
2. Monsieur Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne (Belgique) et demeurant au 156, rue Albert Uden L-2652 Luxembourg a été nommé gérant de la Société avec effet au 1^{er} août 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013112655/16.

(130135995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Schets J., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9676 Noertrange, 23, Burrebeerig.
R.C.S. Luxembourg B 92.069.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112667/10.

(130135723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Series S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 158.051.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} août 2013.

Référence de publication: 2013112668/10.

(130136066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 133.593.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Shaftesbury Investments (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2013112669/11.

(130136027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Shatam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 165.203.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Fait à Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013112670/10.

(130135788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Siliwa S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 154.267.

Extrait du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 25 Juillet 2013

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Christophe BLONDEAU avec effet au 6 juin 2013, de sa fonction d'Administrateur et de Président du Conseil d'administration au sein de la société et décide de coopter avec effet au 6 juin 2013 Monsieur Marc LIBOUTON, demeurant professionnellement au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, au poste d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Marc LIBOUTON terminera le mandat de son prédécesseur.

Référence de publication: 2013112720/13.

(130136538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Signet Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 146.368.

Les comptes annuels au 31 janvier 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/08/2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013112671/11.

(130136798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Signet Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 146.366.

Les comptes annuels au 31 janvier 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/08/2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013112672/11.

(130136799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Signet Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 146.367.

Les comptes annuels au 31 janvier 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02/08/2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013112673/11.

(130136800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Silver II GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 173.221.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Silver II GP S.à r.l.

Référence de publication: 2013112677/10.

(130135717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Springer Science + Business Media Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 230.500,00.

Siège social: L-1445 Strassen, 1A, rue Thomas Edison.
R.C.S. Luxembourg B 93.844.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112683/11.

(130136814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sireo Immobiliefonds No. 5 Heureka III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4A, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 120.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2013112680/10.

(130135607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Space & Time, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3597 Dudelange, 24, rue Antoine Zinnen.
R.C.S. Luxembourg B 172.650.

Le Bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2013112682/10.

(130135959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Stonecreek Technologies Inc., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 165.576.

Les comptes annuels au 30 avril 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05/08/2013.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013112684/11.

(130136753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SunEd Reserve Luxco Holdings II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 155.728.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SunEd Reserve Luxco Holdings II

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013112685/11.

(130136828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SL Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 7, Am Scheerleck.
R.C.S. Luxembourg B 110.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 05 août 2013.

Pour SL LOGISTICS S.A R.L.

FIDUCIAIRE EVERARD - KLEIN S.A R.L.

Référence de publication: 2013112725/12.

(130136851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SAS-BAU Lux, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 17A, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 130.177.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Huldange, le 05/08/2013.

Référence de publication: 2013112695/10.

(130136567) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Scalimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 121.542.

Les comptes annuels abrégés de la société au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112697/10.

(130135857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Scalimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 121.542.

Les comptes annuels abrégés de la société au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112699/10.

(130135921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Scalimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 121.542.

Les comptes annuels abrégés de la société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112700/10.

(130135956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Toitures Lhote S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3870 Schifflange, 143, Cité Paerchen.

R.C.S. Luxembourg B 81.163.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 05 août 2013.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2013112791/14.

(130136274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Scalimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 3, rue des Bains.
R.C.S. Luxembourg B 121.542.

Les comptes annuels abrégés de la société au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112701/10.

(130135980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sefi Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 62B, rue de Muhlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 69.668.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature

Référence de publication: 2013112706/11.

(130136056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sepik S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 163.877.

Le Bilan au 31.12.2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112708/10.

(130136734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Shana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial Belle Etoile.
R.C.S. Luxembourg B 41.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112710/9.

(130136360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

ET-LUX S.à r.l. (Environmental Technology Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 87.607.

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement n° 837/13 rendu en date du 27 juin 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré dissoute la société à responsabilité limitée ET-LUX S.à.r.l. (Environmental Technology Luxembourg) dont le siège social à L-2210 Luxembourg, 40, boulevard Napoléon 1^{er}, a été dénoncé en date du 18 mars 2003.

Pour extrait conforme
Maître Clément MARTINEZ
Avocat / Le Liquidateur

Référence de publication: 2013112900/14.

(130136940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Shana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8050 Bertrange, Centre Commercial Belle Etoile.
R.C.S. Luxembourg B 41.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112711/9.

(130136925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SHL Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 35, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 155.387.

Les statuts coordonnés au 5 juillet 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013112713/11.

(130135678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sid New Energy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 166.909.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112714/9.

(130136493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sideral Holding & Cie S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 75.968.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIDERAL HOLDING & CIE S.A.

Référence de publication: 2013112715/10.

(130136595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Signet Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 64.819.

Lors de l'assemblée générale tenue le 23 juillet 2013 il a été convenu ce qui suit:

3. Résolution:

Les mandats des Administrateurs et de Commissaire aux comptes sont renouvelés et prendront fin lors de l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en 2014.

Il adresse de Commissaire aux comptes se modifier de 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg a 163, Rue du Kiem, L-8030 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 05.08.2013.

Référence de publication: 2013112716/15.

(130136817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Signet Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 64.819.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 05 Août 2013.

Référence de publication: 2013112717/10.

(130136846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Signina Capital, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 149.909.

Le siège social de la société SIGNINA CAPITAL été transféré au 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg avec effet au 1^{ER} juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CREDIT SUISSE FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Référence de publication: 2013112718/11.

(130136973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Siliwa S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8030 Strassen, 163, rue du Kiem.
R.C.S. Luxembourg B 154.267.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SILIWA S.A.-SPF

Référence de publication: 2013112719/10.

(130136537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sitassur S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1633 Luxembourg, 21, rue Antoine Godart.
R.C.S. Luxembourg B 151.711.

Les comptes annuels au 31.12.12 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112721/10.

(130136158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Terra Magna Capital Asset Management, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 160.579.

Arnaud BON, né le 5 juillet 1983 à F- 76700 Harfleur, employé privé résidant professionnellement au 412F Route d'Esch L-2086 Luxembourg, est nommé en tant que Gérant de catégorie A en remplacement de Madame Françoise DUMONT, gérant démissionnaire.

Le 29 juillet 2013.

Certifié sincère et conforme

Terra Magna Capital Asset Management S.à r.l.

Référence de publication: 2013112746/13.

(130136631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SKI ITW BD S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 2-4, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 132.532.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112723/9.

(130136806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Smaccess SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 4, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 93.424.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 02 août 2013.

Référence de publication: 2013112726/10.

(130135828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sogesmaint Luxembourg, Société Anonyme,**(anc. SOGESMAINT-CBRE Luxembourg).**

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 99.967.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112729/11.

(130136873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sopad S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 150.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOPAD S.A.

Signatures

Référence de publication: 2013112732/11.

(130136390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Trafford S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: CHF 20.000,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 151.669.

Il est porté à la connaissance du Registre de Commerce que:

- Madame Ladan Hall, Gérante de catégorie A, demeure désormais au 17, The Grange, Wimbledon, Londres SW19 4PS, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013112759/13.

(130136793) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Somogin Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 105.625.

—
Extrait des décisions prises lors du conseil d'administration du 30 juillet 2013, tenu au siège de la société

Conformément à l'article 10.3 des statuts, le Conseil d'Administration décide de nommer Mr Michael DOMBERGER, né le 23/06/1961 à Buenos Aires (Argentine), résidant au 11 rue de la Turbie, MC-98000 MONACO au poste d'Administrateur en remplacement de Mr Joseph DOMBERGER, décédé le 20 juillet 2013. Il terminera le mandat de son prédécesseur, qui se finira lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016. Mr Michael DOMBERGER est également nommé au poste d'Administrateur-Délégué, pour une durée indéterminée.

Les pouvoirs de signatures restent inchangés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

SOMOGIN LUX SA.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013112731/19.

(130136432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SPCI SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 170.098.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112733/10.

(130136603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

SPLASH by AQUASPORTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3961 Ehlange-sur-Mess, 51, rue des Trois Cantons.

R.C.S. Luxembourg B 91.544.

—
Les comptes annuels du 01/01/2012 au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112734/10.

(130136426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Stugalux Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8030 Strassen, 96, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 34.563.

—
Rectificatif à l'avis déposé le 31/07/2013 sous le numéro L 130132949

Le 14/06/2011 l'assemblée générale a renouvelé les mandats suivants pour une période de 6 ans:

1. Monsieur Fernand HEMMEN, administrateur et Président du Conseil d'administration, né le 14 octobre 1958, demeurant à 19, rue des Violettes, L-8023 Strassen,

2. Monsieur Patrick MOES, administrateur, né le 13 juin 1964 à Esch-sur-Alzette, demeurant à 30, Cité Millewée, L-8064 Bertrange.

3. Monsieur Joël SCHONS, né le 29 janvier 1973 à Luxembourg, demeurant à 9, rue de Mondorf, L-5470 Wellenstein.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112740/15.

(130136687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Steda s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8510 Redange, 64, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 161.148.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112739/10.

(130136829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Sytel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.165.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112742/10.

(130136141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Tabasco Rig 2 Owning Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 165.648.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tabasco Rig 2 Owning Company S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013112743/11.

(130135583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Endo Lux Health Solutions 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 179.065.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 67008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112750/10.

(130136830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Um Gruew S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1280 Luxembourg, 3, rue du Père Jacques Brocquart.

R.C.S. Luxembourg B 136.304.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Ces comptes rectifiés remplacent les comptes annuels au 31.12.2012 enregistrés et déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 31/07/2013 sous la référence L130132069

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013112803/13.

(130136004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

BlueBay High Yield Enhanced Investments (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 144.476.

In the year two thousand and thirteen, on the second day of August.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of BlueBay High Yield Enhanced Investments (Luxembourg) S.A. (the "Company"), a public limited company ("Société Anonyme" or "SA") with its registered office in Luxembourg, incorporated by a notarial deed on January 28, 2009, which was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 423 on February 26, 2009, which has been amended for the last time by a notarial deed on January 26, 2011, published in the Mémorial number 1945 on August 24, 2011.

The meeting was opened at 2:00 p.m. under the chairmanship of Mrs Fabienne Moreau, jurist, residing professionally in Luxembourg (the "Chairman"),

who appointed as secretary Mrs Laura Archange, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Laura Archange, jurist, residing professionally in Luxembourg.

After the constitution of the board of the meeting, the Chairman declared and requested the notary to record that:

I. The names of the shareholders present at the meeting or duly represented by proxy, the proxies of the represented shareholders as well as the number of shares held by each shareholder are set forth on an attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the notary. The aforesaid list shall be attached to the present deed and registered therewith. The proxies given shall be initialled "ne varietur" by the members of the board of the meeting and by the notary and shall be attached in the same way to this document.

II. The quorum required by law in respect of all items of the agenda is at least fifty per cent of the issued capital of the Company and the resolutions on such items must be passed by the affirmative vote of at least two thirds of the votes cast at the meeting.

III. Pursuant to the attendance list, one (1) shareholder, holding one thousand (1000) shares, that is to say one hundred percent of the issued shares of the Company, is present or represented.

IV. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and the sole shareholder present or represented declaring that it has had due notice and got knowledge of the agenda prior to the meeting, no convening notices were necessary.

V. Consequently, the present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

- 1) Decision to be taken about the dissolution of the Company.
- 2) Appointment of a liquidator and determination of his powers.
- 3) Miscellaneous.

After deliberation, the general meeting took the following resolutions:

First resolution

In compliance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, the meeting decides to dissolve the Company and to put it into liquidation.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the meeting decides to appoint as liquidator Mr Claude Niedner, member of the board of directors of the Company, residing professionally in Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Article 144 to 148 bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may in particular accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is furthermore relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may also, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

All the resolutions have been taken separately and by unanimous vote.

There being no further business before the meeting, the same was there upon adjourned.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the person appearing, this deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the persons appearing, in case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their surname, name, civil status and residence, the said persons signed together with the notary the present deed.

Follows the french translation:

L'an deux mille treize, le deux août.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire à Sanem.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de BlueBay High Yield Enhanced Investments (Luxembourg) S.A. (la «Société»), une société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 28 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 423 du 26 février 2009, lequel a été modifié en dernier lieu par un acte notarié en date du 26 janvier 2011, publié au Mémorial, numéro 1945 du 24 août 2011.

L'assemblée est ouverte à 14 heures sous la présidence de Madame Fabienne Moreau, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg (le «Président»),

qui nomme comme secrétaire Madame Laura Archange, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Laura Archange, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant de prendre acte que:

I. Les noms des actionnaires présents à l'assemblée ou dûment représentés en vertu de procuration, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par chaque actionnaire sont indiqués sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire. Cette liste restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées au présent acte, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

II. Le quorum requis par la loi en ce qui concerne tous les points portés à l'ordre du jour est d'au moins cinquante pour cent du capital souscrit de la Société et les résolutions sur ces points doivent être prises par un vote affirmatif d'au moins deux-tiers des votes exprimés à l'assemblée.

III. Il appert de la liste de présence qu'un (1) actionnaire détenant mille (1000) actions, c'est-à-dire cent pour cent des actions émises de la Société, est présent ou représenté.

IV. Tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique présent ou représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à sa délibération.

V. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points suivants portés à l'ordre du jour:

1. Décision à prendre quant à la dissolution de la Société.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Divers.

Après délibération, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée, l'assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Claude Niedner, membre du conseil d'administration de la Société, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Il peut, en particulier, accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises séparément et par vote unanime.

Aucun point n'étant plus soumis à l'assemblée, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. MOREAU, L. ARCHANGE, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 5 août 2013. Relation: EAC/2013/10377. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2013115301/122.

(130139972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Torrens S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 57.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 167.835.

Les comptes annuels, pour la période du 21 mars 2012 (date de constitution) au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013112755/12.

(130136108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Bilbao MidCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 177.697.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty-first day of July,
before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Bilbao LuxCo S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 143889 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Manfred Müller, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy under private seal given on 26 July 2013,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Bilbao MidCo S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of the undersigned notary of 31 May 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1722 of 18 July 2013 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 177697 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1 To create two (2) classes of shares, to be denominated class A preference shares and class B ordinary shares, having such rights and privileges attached thereto as set out in the articles of incorporation of the Company following their restatement made as per item 6 of the present agenda.

2 To convert the one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01), issued by the Company and currently held by Bilbao LuxCo S.A. into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) class A preference shares, all subscribed and fully paid up, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01), of the Company.

3 To increase the corporate capital of the Company by an amount of fifty-five million seventy-seven thousand two hundred forty-three euro and fifty cent (EUR 55,077,243.50) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to fifty-five million eighty-nine thousand seven hundred forty-three euro and fifty cent (EUR 55,089,743.50).

4 To issue (i) four billion eight hundred eighty-seven million eight hundred fifty-two thousand five hundred fifty-six (4,887,852,556) new class A preference shares and (ii) six hundred nineteen million eight hundred seventy-one thousand seven hundred ninety-four (619,871,794) new class B ordinary shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

5 To accept subscription for (i) four billion eight hundred eighty-seven million eight hundred fifty-two thousand five hundred fifty-six (4,887,852,556) new class A preference shares, with payment of a share premium in a total amount of one hundred seventy-six million three hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-four euro and eighty-four cent (EUR 176,349,994.84) by Bilbao LuxCo S.A. and to accept full payment in kind for these class A preference shares and (ii) six hundred nineteen million eight hundred seventy-one thousand seven hundred ninety-four (619,871,794) new class B ordinary shares with payment of a share premium in a total amount of thirteen thousand seven hundred eighty-two euro and six cent (EUR 13,782.06) by Triton Luxembourg II GP Bilbao S.C.A and to accept full payment in kind for these class B ordinary shares.

6 To fully restate the articles of incorporation of the Company in order to reflect the resolutions to be adopted pursuant to the foregoing items of this agenda, including the change of the corporate object which shall henceforth have the following wording:

"The object of the Company is the acquisition, holding (including the administration, management and development) and disposal of securities or interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings in its own name and own account.

The Company may provide financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may borrow in any kind or form without limitation and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors."

7 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to create two (2) classes of shares, to be denominated class A preference shares and class B ordinary shares, having such rights and privileges attached thereto as set out in the articles of incorporation of the Company following their restatement resolved upon in the sixth resolution.

Second resolution

The Shareholder resolved to convert the one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01), issued by the Company and currently held by Bilbao LuxCo S.A. into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) class A preference shares, all subscribed and fully paid up, each with a nominal value of one cent (EUR 0.01), of the Company.

Third resolution

The Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of fifty-five million seventy-seven thousand two hundred forty-three euro and fifty cent (EUR 55,077,243.50) so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to fifty-five million eighty-nine thousand seven hundred forty-three euro and fifty cent (EUR 55,089,743.50).

Fourth resolution

The Shareholder resolved issue (i) four billion eight hundred eighty-seven million eight hundred fifty-two thousand five hundred fifty-six (4,887,852,556) new class A preference shares and (ii) six hundred nineteen million eight hundred seventy-one thousand seven hundred ninety-four (619,871,794) new class B ordinary shares, with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each.

Subscription - Payment

Thereupon appeared:

(i) The Shareholder represented as stated above, declared to subscribe for four billion eight hundred eighty-seven million eight hundred fifty-two thousand five hundred fifty-six (4,887,852,556) new class A preference shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, together with the payment of a share premium of one hundred seventy-six million three hundred forty-nine thousand nine hundred ninety-four euro and eighty-four cent (EUR 176,349,994.84), and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of part of a receivable held by the Shareholder against the Company (the "Contribution 1").

(ii) Triton Luxembourg II GP Bilbao S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 26-28, rue Edward Steichen L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 178810,

represented by Me Manfred Müller, aforementioned,

by virtue of a proxy under private seal given on July 26, 2013 (the "Subscriber") which proxy, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Subscriber declared to subscribe for six hundred nineteen million eight hundred seventy-one thousand seven hundred ninety-four (619,871,794) new class B ordinary shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, together with the payment of a share premium of thirteen thousand seven hundred eighty-two euro and six cent (EUR 13,782.06), and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of a receivable held by the Subscriber against the Company (the "Contribution 2" together with the Contribution 1, the "Contributions").

The Contributions represent a value in an aggregate amount of two hundred thirty-one million four hundred forty-one thousand twenty euro and forty cent (EUR 231,441,020.40).

Proof of the ownership by the Shareholder and the Subscriber of the Contributions has been given to the undersigned notary.

The Shareholder and the Subscriber declared that the Contributions are free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contributions to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contributions to the Company.

The Shareholder and the Subscriber further stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the Contributions are described and valued (the "Report").

The conclusions of the Report read as follows:

"Based on the valuation methodology above described, we have no observation to mention on the value of the Contributions which correspond at least in number and nominal value to the four billion eight hundred eighty-seven million eight hundred fifty-two thousand five hundred fifty-six (4,887,852,556) new class A preference shares and to the six hundred nineteen million eight hundred seventy-one thousand seven hundred ninety-four (619,871,794) new class B ordinary shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, to be issued with an aggregate share premium of one hundred seventy-six million three hundred sixty-three thousand seven hundred seventy-six euro and ninety cent (EUR 176,363,776.90)."

Fifth resolution

The Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the four billion eight hundred eighty-seven million eight hundred fifty-two thousand five hundred fifty-six (4,887,852,556) new class A preference shares and the six hundred nineteen million eight hundred seventy-one thousand seven hundred ninety-four (619,871,794) new class B ordinary shares according to the above mentioned subscriptions.

Sixth resolution

The Shareholder resolved to fully restate the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions, including the change of the corporate object.

The articles of incorporation of the Company shall forthwith read as follows:

"Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established the Company governed by the Laws and by the Articles of Incorporation.

The Company is, at incorporation, composed of one single Shareholder.

The Company will exist under the name of "Bilbao MidCo S.a r.l.".

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager(s).

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager(s).

In the event that, in the view of the Manager(s), extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of

communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager(s).

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding (including the administration, management and development) and disposal of securities or interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings in its own name and own account.

The Company may provide financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may borrow in any kind or form without limitation and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its object.

The Company shall not be acting as an alternative investment fund as defined in the directive 2011/61/EU of the European Parliament and of the Council of 8 June 2011 on Alternative Investment Fund Managers and shall not carry out any other activity which would be subject to supervision by the Commission de Surveillance du Secteur Financier. In particular, the Company will not (directly or indirectly) actively market its shares or other securities to investors.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles of Incorporation, as the case may be pursuant to article 28 of the Articles of Incorporation.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at fifty-five million eighty-nine thousand seven hundred forty-three euro and fifty cent (EUR 55,089,743.50) which is divided into:

- four billion eight hundred eighty-nine million one hundred two thousand five hundred fifty-six (4,889,102,556) Class A Preference Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;
- six hundred nineteen million eight hundred seventy-one thousand seven hundred ninety-four (619,871,794) Class B Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up;

The Company shall issue one additional class of shares, consisting of nine hundred one million two hundred eighty-two thousand fifty (901,282,050) Class C Ordinary Shares with a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, upon conversion of the Bond, then representing fourteen point zero six per cent. (14.06%) of the Company's issued capital on a fully diluted basis. Such Class C Ordinary Shares shall exclusively be issued and allotted to the Bondholder and shall be issued and allotted by either an extraordinary general meeting of the Company's shareholders or (to the fullest extent legally permissible) by the Company's Manager(s) or Board of Managers, being understood that the Manager(s) or the Board of Managers (or, as the case may be, any person duly mandated by the Manager(s) or the Board of Managers) are authorized to instruct a Luxembourg notary to record such issuance of the Class C Ordinary Shares and the related increase of the Company's issued share capital in form of a notarial deed amending these Articles of Incorporation.

The rights and obligations attached to the Shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles of Incorporation or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a premium account to which any premium paid on any Share in addition to its nominal value is transferred. Any positive difference between the nominal value of the Bond and the issued capital represented by the Class C Ordinary Shares upon conversion of the Bond will be allocated to the premium account. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the Legal Reserve, provided that any such repurchase or distribution out of the share premium paid on the Class A Preference Shares (the "Class A Share Premium") may only benefit such Class A Preference Shares.

Each time a Contribution is made, the Board of Managers shall keep track, in the books of the Company, of the Contribution(s) and will draw up a set of analytical accounts for the Class A Preference Shares.

Art. 6. Shares.

6.1 Ownership of Shares

Each Share entitles to one vote. Upon conversion of the Bond, the Parent may exercise, to the fullest extent permitted under Luxembourg law, the voting rights carried by the Class C Ordinary Shares. Regarding the exercise of voting rights, additional terms and conditions to those expressly stated in these Articles of Incorporation may be agreed in writing by the Shareholders (or by some of the Shareholders) in a Shareholders' Agreement.

Each Share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of Shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

Ownership of a Share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and of the resolutions validly adopted by the Shareholder(s).

The Company may acquire its own Shares with a view to their immediate cancellation.

6.2 Transfer of Shares

When the Company is composed of a single Shareholder, the single Shareholder may freely transfer its Shares.

When the Company is composed of several Shareholders, the Shares may, except where otherwise provided for in the Articles of Incorporation or any Shareholders' Agreement, be transferred freely amongst Shareholders but the Shares may be transferred to non-Shareholders only with the authorisation of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The Parent may require the Bondholder, at any time following the conversion of the Bond, to transfer all (and no less than all) of the Class C Ordinary Shares to the Parent. The provisions of article 6.2.1(i) below shall apply mutatis mutandis. Upon becoming subject to Insolvency, the Bondholder shall notify the Company and the Parent of the existence of such Insolvency and shall transfer, to the fullest extent legally permissible, all (and no less than all) of the Class C Ordinary Shares to the Parent or the Company (in view of their immediate cancellation in this latter case), as requested by either the Parent or the Company.

Additional terms and conditions to those expressly stated in the Articles of Incorporation may be agreed in writing by the Shareholders in a Shareholders' Agreement, such as, without limitation, any permitted transfer, tag along and drag along transfer provisions. Transfers of Shares must be made in compliance with any such additional terms and conditions and the Articles of Incorporation. The Company is entitled to refuse to register any transfer of Shares unless transferred in accordance with the Articles of Incorporation and in accordance with the terms and conditions of the relevant Shareholders' Agreement.

The transfer of Shares must be evidenced by a notarial deed or by a private contract. Any such transfer is not binding upon the Company or upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, pursuant to article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

6.2.1 Drag-along / tag-along upon Direct Exit

(i) If and to the extent the Parent sells or otherwise divest Shares to a third party constituting a Direct Exit, the Parent can require the Remaining Shareholders to sell all (and no less than all) of its Shares to the potential buyer together with the Parent in accordance with the following sub-paragraphs:

(a) the Parent shall, without undue delay, submit all relevant documents relating to the Direct Exit negotiated with any third party to the Remaining Shareholders;

(b) the Bondholder shall, upon request by the Parent, agree to sell all of its Shares at the same price and/or consideration per Share and at the same terms and conditions as for the Parent (*pari passu*), so that ultimately the Parent and the Bondholder share the benefits and the burden of the Direct Exit *pro rata* to their shareholding in the Company. In particular, without limitation, the Bondholder shall (y) provide the same representations, warranties and indemnities which the Parent provides in the transaction agreements governing the sale to the third party, it being understood that the Bondholder's liability shall not exceed its portion of the Net Exit Proceeds; and (z) participate - *pro rata* to its shareholding in the Company - in an escrow, earn-out and/or other purchase price deferral, which may be ultimately agreed upon with the third party purchaser, as well as in any transaction costs and expenses (including advisors' and Triton management fees) related to the sale to the third party purchaser. The Parent shall ensure that the portion corresponding to the Shares held by the Bondholder of the Net Exit Proceeds realised from the Direct Exit shall be paid out to the Bondholder in cash without undue delay after collection thereof by the Parent or any of its affiliates. The Bondholder shall consent to any transfer, execute all relevant documents and cooperate in good faith in order to effect the Direct Exit;

the Remaining Shareholders (other than the Bondholder) shall upon request by the Parent, agree to sell all of their Shares at such terms and conditions, that ultimately the Parent and the Remaining Shareholders (other than the Bondholder) share the benefit and the burden of the Direct Exit so as to achieve the same economic result as provided for in articles 27 and 28 of the Articles of Incorporation.

(c) the Parent and/or any of the Sponsors shall exclusively be entitled, at their sole discretion, to negotiate in good faith the terms and conditions of the Direct Exit with any third party, duly considering market standards for transactions of this type at the time of the sale;

(d) the Remaining Shareholders shall, according to the terms and conditions of the Direct Exit, immediately submit all declarations and undertake all measures which the implementation of the Direct Exit requires, in particular but not limited to Shareholders' resolutions or filings for court or administrative clearances, permissions or authorisations;

(e) the Remaining Shareholders shall grant a legally binding, unconditional and irrevocable power of attorney authorising the Parent as its attorney-in-fact and with the right to delegate its power hereunder to sign and execute all relevant documents in order to effect the transfer of the Shares in connection with the Direct Exit and to give and receive any and all declarations and to undertake any and all measures which the implementation of such transfer requires, in particular

but not limited to Shareholders' resolutions or filings for court or administrative clearances, permissions or authorisations on behalf and for the account of the Remaining Shareholders.

(ii) If and to the extent the Parent sells or otherwise divest Shares to a third party constituting a Direct Exit, but the Parent does not require the Bondholder to sell its Shares in accordance with article 6.2.1 (i) above, the Bondholder shall have the right to tag along on such sale to the third party, under the same terms and conditions, all (and no less than all) of its Shares. Sub-paragraphs (a) to (d) of Clause 6.2.1 (i) above shall apply mutatis mutandis. For the avoidance of doubt, if the Bondholder exercises its tag along right the Exit will only be valid if the Bondholder's Shares are acquired by the relevant third party.

6.2.2 Call option / Put option upon Indirect Exit

(i) Upon occurrence of an Indirect Exit, the Parent can require the Remaining Shareholders to sell and transfer to the Parent all of Remaining Shareholders' Shares in accordance with the following sub-paragraphs:

(a) the Parent shall inform the Remaining Shareholders about the key commercial terms relating to the Indirect Exit negotiated with any third party;

(b) ultimately, the Parent and the Bondholder shall share the benefits and the burden of the Indirect Exit as follows:

(i) the consideration to be paid by the Parent to the Bondholder for the sale and transfer of all Bondholder's Shares shall be equal to such portion of the Net Exit Proceeds that equals the amount that would correspond to the Shares held by the Bondholder in case of a one hundred per cent (100%) Direct Exit, the value of the Company being determined by an independent accountant or an investment bank of international repute appointed by the Company; and (ii) the sale and transfer of all Bondholder's Shares to the Parent shall be implemented at the same terms and conditions as those agreed upon in the Indirect Exit.

In particular, without limitation, the Bondholder shall (y) be liable vis-à-vis the Parent, pro rata to the portion collected from the Net Exit Proceeds, under the representations, warranties and/or indemnities which the Parent or any of its Subsidiaries provided in the transaction agreements governing the Indirect Exit (it being understood that the Bondholder's liability shall in no event exceed its portion of the Net Exit Proceeds), unless and to the extent the Bondholder is a direct party to the transaction agreements governing the Indirect Exit and becomes directly liable vis-à-vis the third party purchaser(s); and (z) participate - pro rata to the portion collected from the Net Exit Proceeds - in an escrow, earn-out and/or other purchase price deferral, which may be ultimately agreed upon with the third party purchaser, unless and to the extent the Bondholder is a direct party to the transaction agreements governing the Indirect Exit and directly participates in such purchase price deferral. The Parent shall ensure that the Bondholder's portion of the Net Exit Proceeds realised from the Indirect Exit shall be paid out to the Bondholder in cash without undue delay after collection thereof by the Parent or any of its Subsidiaries (to the extent distributed by the Company). The Bondholder shall consent to any transfer, execute all relevant documents and cooperate in good faith in order to effect the Indirect Exit and the call option pursuant to this Sub-clause (i);

ultimately, the Parent and the Remaining Shareholders (other than the Bondholder) shall share the benefits and the burden of the Indirect Exit so as to achieve the same economic result as provided for in articles 27 and 28 of the Articles of Incorporation;

(c) the Parent and/or any of the Sponsors shall exclusively be entitled, at their sole discretion, to negotiate in good faith the terms and conditions of the Indirect Exit with any third party, duly considering market standards for transactions of this type at the time of the sale;

(d) the Remaining Shareholders shall, according to the terms and conditions of the Indirect Exit, immediately submit all declarations and undertake all measures which the implementation of the Indirect Exit and the call option pursuant to this Sub-clause (i) may require, in particular but not limited to Shareholders' resolutions or filings for court or administrative clearances, permissions or authorisations.

(ii) If an Indirect Exit occurs, but the Parent does not exercise its call option right under Sub-clause (i) above, the Bondholder shall have the right to require the Parent to purchase, under the same terms and conditions as the Indirect Exit, all (and no less than all) of its Shares. Sub-paragraphs (a) to (d) of article 6.2.2 (i) above shall apply mutatis mutandis.

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the Shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles of Incorporation or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles of Incorporation.

Art. 8. Incapacity, Death, Suspension of civil rights, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, death, suspension of civil rights, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the Shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Managers, Auditors

Art. 9. Managers. The Company shall be managed by one or several Manager(s).

If two (2) Managers are appointed, they shall jointly manage the Company.

If more than two (2) Managers are appointed, they shall form the Board of Managers.

The Managers will be appointed by the Shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate. The Managers are eligible for re-appointment and may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s).

The Shareholder(s) may decide to qualify the appointed Managers as Class A Managers or Class B Managers.

The Shareholder(s) shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

Art. 10. Powers of the Managers. The Managers are vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles of Incorporation or by the Laws to the general meeting of Shareholder(s) or to the auditor(s) shall be within the competence of the Managers.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Manager(s) may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole Manager or by the joint signatures of any two Manager(s) if more than one Manager has been appointed.

However, if the Shareholder(s) have qualified the Managers as Class A Managers or Class B Managers, the Company will only be bound towards third parties by the joint signatures of one Class A Manager and one Class B Manager.

The Company will further be bound towards third parties by the joint signatures or sole signature of any person to whom special power has been delegated by the Manager(s), but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Managers. In case a Board of Managers is formed, the following rules shall apply:

The Board of Managers may appoint a Chairman. It may also appoint a Secretary.

The Board of Managers will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Managers must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside over all meetings of the Board of Managers, except that in his absence the Board of Managers may appoint another member of the Board of Managers as chairman pro tempore by majority vote of the Managers present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Managers. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Managers may from time to time determine.

Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another Manager as his proxy. Any Manager may represent one or several members of the Board of Managers.

A quorum of the Board of Managers shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the Managers holding office, provided that in the event that the Managers have been qualified as Class A Managers or Class B Managers, such quorum shall only be met if at least one (1) Class A Manager and one (1) Class B Manager are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the Managers present or represented at such meeting.

One or more Managers may participate in a meeting by conference call, videoconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the Managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Managers.

Art. 13. Resolutions of the Managers. The resolutions of the Manager(s) shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Managers will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the Shareholder(s), the Manager(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the Manager(s) in relation to such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the Managers of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such Manager shall disclose such personal interest to the other Manager(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

In case of a sole Manager it suffices that the transactions between the Company and its Manager, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the Managers or any officer of the Company has a personal interest in, or is a manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as described above to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Managers' Liability - Indemnification. No Manager commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Manager(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any Manager, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by them in connection with any action, suit or proceeding to which they may be made a party by reason of being or having been Manager, officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which they are not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which they shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles of Incorporation may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé), the business of the Company and its financial situation, including in particular its books and accounts, may, and shall in the cases provided by law, be reviewed by one or more statutory auditors who need not be Shareholders themselves.

The statutory or approved statutory auditors (réviseur d'entreprises agréé(s)), if any, will be appointed by the Shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholder(s), save in such cases where the approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause or by mutual agreement.

Chapter IV. Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The Shareholder(s) shall have such powers as are vested in them pursuant to the Articles of Incorporation and the Laws. The single Shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of Shareholders.

Any properly constituted general meeting of Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders.

Art. 19. General Meetings. If the Company is composed of several Shareholders, but no more than twenty-five (25) Shareholders, resolutions of the Shareholders may be passed in writing. Written resolutions may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several Shareholders. Should such written resolutions be sent by the Manager(s) to the Shareholders for adoption, the Shareholders are under the obligation to, within a time period of fifteen (15) calendar days from the dispatch of the text of the proposed resolutions, cast their written vote by returning it to the Company through any means of communication allowing for the transmission of a written text. The quorum and majority requirements applicable to the adoption of resolutions by the general meeting of Shareholders shall mutatis mutandis apply to the adoption of written resolutions.

General meetings of Shareholders, including the annual general meeting of Shareholders will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgement of the Manager(s), which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 20. Notice of General Meetings. Unless there is only one single Shareholder, the Shareholders may also meet in a general meeting of Shareholders upon issuance of a convening notice in compliance with the Articles of Incorporation or the Laws, by the Manager(s), subsidiarily, by the statutory auditor(s) (if any) or, more subsidiarily, by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital.

The convening notice sent to the Shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of Shareholders. The agenda for a general

meeting of Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles of Incorporation and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 21. Attendance - Representation. All Shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a Shareholder himself, as a proxyholder.

Art. 22. Proceedings. Any general meeting of Shareholders shall be presided over by the Chairman or by a person designated by the Manager(s) or, in the absence of such designation, by the general meeting of Shareholders.

The Chairman of the general meeting of Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of Shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of Shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 23. Vote. At any general meeting of Shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, resolutions shall be adopted by Shareholders representing more than half (1/2) of the capital. If such majority is not reached at the first meeting (or consultation in writing), the Shareholders shall be convened (or consulted) a second time and resolutions shall be adopted, irrespective of the number of Shares represented, by a simple majority of votes cast.

At any general meeting of Shareholders, convened in accordance with the Articles of Incorporation or the Laws, for the purpose of amending the Articles of Incorporation of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles of Incorporation, the majority requirements shall be a majority of Shareholders in number representing at least three quarters (3/4) of the capital.

Art. 24. Minutes. The minutes of the general meeting of Shareholders shall be signed by the Shareholders present and may be signed by any Shareholders or proxies of Shareholders, who so request.

The resolutions adopted by the single Shareholder shall be documented in writing and signed by the single Shareholder.

Copies or extracts of the written resolutions adopted by the Shareholder(s) as well as of the minutes of the general meeting of Shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole Manager or by any two (2) Managers acting jointly if more than one Manager has been appointed.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 25. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 26. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Manager (s) draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the Shareholder(s) for approval.

Each Shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company. If the Company is composed of more than twenty-five (25) Shareholders, such right may only be exercised within a time period of fifteen (15) calendar days preceding the date set for the annual general meeting of Shareholders.

Art. 27. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the Legal Reserve. That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s).

In respect of each distribution of Dividend, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- first, the Class C Ordinary Shares (if any) shall entitle to the Class C Dividend;
- second, each Class A Preference Share (if any) shall entitle to the Preference Share Return, then
- third, any remaining dividend amount after allocation of the Class C Dividend and the Preference Share Return shall be allocated pro rata among the Class A Preference Shares and the Class B Ordinary Shares.

Subject to the conditions (if any) fixed by the Laws and in compliance with the foregoing provisions, the Manager(s) may pay out an advance payment on dividends to the Shareholders. The Manager(s) fix the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 28. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the capital.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager(s) or such other persons (who may be physical persons or legal entities) appointed by the Shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

In case of liquidation, all assets and cash of the Company shall be applied in the following order of priority:

(i) first, to the creditors (whether by payment or the making of reasonable provision for payment thereof) for all the Company's debts and liabilities;

(ii) second, to the holder(s) of Class C Ordinary Shares (if any), fourteen point zero six per cent (14.06 %) of the liquidation proceeds;

(iii) third, to the holder(s) of Class A Preference Shares for the repayment of the Class A Share Premium plus the accrued but unpaid amount of the Preference Share Return;

(iv) fourth, pro rata among the holder(s) of Class A Preference Shares and Class B Ordinary Shares.

Chapter VII. Applicable law, Definitions

Art. 29. Applicable Law. All matters not governed by the Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Art. 30. Definitions. "Advance Date" means 15 July 2013;

"Articles of Incorporation" means the articles of incorporation of the Company;

"Board of Managers" means the board of managers formed if more than two (2) Managers are appointed;

"Bond" means the bond issued by the Company on or around the Advance Date;

"Bondholder" means Sociedad Inversora en Energia y Medio Ambiente S.A., a company incorporated and existing in accordance with the laws of Spain with registered offices at C/ Energia Solar 1, Campus Palmas Altas, 41.014 Seville (Spain), registered with the Mercantile Registry of Seville under volume 2268, page SE-25,060, sheet 1, with tax identification number A-41,750,977;

"Chairman" means the person appointed as chairman by the Board of Managers among its members;

"Class A Manager" means the Manager appointed and qualified by the Shareholder(s) as class A Managers;

"Class A Preference Shares" means the class A preference shares issued by the Company from time to time;

"Class A Share Premium" means the share premium paid on the Class A Preference Shares.

"Class B Manager" means the Manager appointed and qualified by the Shareholder(s) as class B Manager.

"Class B Ordinary Shares" means the class B ordinary shares issued by the Company from time to time;

"Class C Dividend" means the dividend in an aggregate amount corresponding to fourteen point zero six per cent (14.06 %) of the Dividend;

"Class C Ordinary Shares" means the class C ordinary issued by the Company to the Bondholder upon conversion of the Bond;

"Co-investor" means an entity or entities to which Shares are sold within a period of twelve (12) months from the Advance Date, under substantially the same price (on a pro rata basis) paid by the Company for the acquisition of the shares in the Target Company, but adding appreciation of interest on equity and Shareholder Loans as well as costs and expenses related to the acquisition. It being understood that any sale to a Co-investor shall be conditional upon its acknowledgement of, and agreement with, the terms of this Instrument;

"Company" means the société à responsabilité limitée established pursuant to the Articles of Incorporation;

"Contribution" means the capital contribution (in cash or in kind), including any share premium attached to and made in consideration of the issue of Class A Preference Shares;

"Direct Exit" as defined in paragraph (i) (a) of the definition of "Exit";

"Dividend" means any dividend distributed by the Company;

"EBITDA" means, pursuant to IFRS EU general accepted accounting principles, net income before taxes, interest expenses, depreciation and amortization, but excluding any management or transactions fees to Triton;

"Exit" means

(i) a direct or indirect sale of

(a) Shares resulting in the Sponsors (x) directly or indirectly holding less than sixty per cent (60%) of the Shares or (y) controlling directly or indirectly less than sixty per cent (60%) of the votes capable of being cast at a general meeting of

Shareholders of the Company, provided if there has been a sale to a Co-investor the percentages on this paragraph shall go down to forty per cent (40%) (the "Direct Exit"), or

(b) sixty per cent (60%) or more of the total registered share capital of the Company's direct Subsidiary, the Target Company's sole shareholder, the Target Company or any Subsidiary between the Company and the Target Company (all such entities being wholly-owned intermediate holding companies of the Target Group) to a third party not affiliated with the Sponsors, or

(c) fifty per cent (50%) or more of the Target Company's EBITDA to a third party not being affiliated with the Sponsors (such measure as well as any of the events set forth in sub-section (b) above hereinafter the "Indirect Exit"),

in each case either by way of a share sale or an asset deal. For the avoidance of doubt the percentages in sub-sections (a) to (c) above shall not include the fourteen point zero six per cent (14.06%) of Shares resulting from the conversion of the Bond; or

(ii) any other transaction with similar commercial effect (if occurring at the Company's level constituting a Direct Exit and if occurring on any lower level an Indirect Exit).

For the avoidance of doubt, a sale and transfer of Shares (i) in the course of, and to set up the structure for, a management participation program; and (ii) to a Co-investor, shall in no event constitute an Exit;

"Financial Indebtedness" means (without double counting):

(a) any indebtedness in respect of any loans received, bonds, notes, debentures, warrants or similar instruments issued (including, for the avoidance of doubt, any Shareholder Loan and the Vendor Note);

(b) any indebtedness for or in respect of receivables sold or discounted, e.g. factoring or confirming (other than any receivables to the extent they are sold on a non-recourse basis);

(c) any amount raised under any other transaction having, as the primary and not as an incidental effect, the commercial effect of a borrowing; or

(d) any indemnities or guarantees in respect of any indebtedness referred to in sub-paragraphs (a), (b) and (c) above of any third party.

"Indirect Exit" as defined in paragraph (i) (c) of the definition of "Exit";

"Insolvency" means any cause which, pursuant to the Spanish law 22/2003 of July 9, on insolvency (as amended from time to time), gives rise to or may give rise to the commencement of insolvency proceedings, including, without limitation, any petition filed under article 5bis of the Spanish insolvency law;

"Intercreditor Agreement" means an intercreditor agreement entered into by, inter alia, the Company and certain of its subsidiaries, the Bondholder and a trustee and/or an agent of other providers of debt to the Parent or any of its subsidiaries;

"Laws" means the laws of the Grand Duchy of Luxembourg;

"Legal Reserve" means the reserve required by law;

"Manager(s)" one or several managers who need not be Shareholders themselves and who shall manage the Company;

"Net Exit Proceeds" means the proceeds realised by the Parent or any of its affiliates (to the extent distributed by the Company) as result of an Exit less any amounts to be repaid under any Financial Indebtedness (other than the Bond) and less any costs, fees, taxes and expenses related to the transaction (including, without limitation, any management fees to an entity forming part of, managing or advising the Triton funds, up to a maximum annual net amount of two million euro (EUR 2,000,000.-) and one-off transaction fees up to a maximum amount of two per cent (2%) of the enterprise value of the Target Group as of 1 January 2013, and in respect of future disposals or acquisitions a maximum amount of one per cent (1%) and two per cent (2%), respectively, of the enterprise value of the disposed or acquired company/ies or assets at the date of such disposal or acquisition);

"Original Sponsors" means Triton Fund IV General Partner L.P., Triton Fund IV L.P., Triton Fund IV US L.P., Triton Fund IV F&F No.2 L.P., Triton Fund IV F&F No.3 L.P., Triton Fund IV F&F No.4 L.P., Triton Fund IV Executives L.P., Triton Fund IV G L.P. and Triton Fund IV F&F L.P.;

"Parent" means Bilbao LuxCo S.A., a société anoyne governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Register of Commerce and Companies of Luxembourg under number B 143889;

"Preference Share Return" means the cumulative dividend in an amount of ten per cent (10%) per annum of the Class A Share Premium;

"Remaining Shareholders" means any Shareholder excluding the holder(s) of Class A Preference Shares;

"Secretary" means the person appointed as secretary by the Board of Managers, who need not be a Manager himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Managers;

"Shareholder" means the holder of Share(s);

"Shareholders' Agreement" means any agreement as may be entered into from time to time between the Company and its Shareholders;

"Shareholder Loan" means any Financial Indebtedness incurred under any Shareholder Loan Agreement or any similar (debt or debt-like) agreements (e.g. preferred equity certificates) entered into between the Company and any (direct or

indirect) shareholder of the Company (or any increase, extension or refinancing thereof) which is, subject to the Intercreditor Agreement, senior to the Bond;

"Shareholder Loan Agreement" means any document, agreement or instrument under which any Shareholder Loan is advanced and made between the Company as borrower and any direct or indirect shareholder of the Company as lender;

"Shares" means the shares issued from time to time by the Company, including the Class A Preference Shares, the Class B Ordinary Shares and the Class C Ordinary Shares;

"Sponsors" means the Original Sponsors and/or any of the other Triton funds and/or any of their respective affiliates or funds or other entities managed, controlled or advised by any of the Original Sponsors and/or any of the other Triton funds and/or any of their affiliates;

"Subsidiary" means, in relation to an entity (a holding company), another entity:

(a) which is controlled, directly or indirectly, by the holding company;

(b) more than half the issued share capital of which is beneficially owned, directly or indirectly, by the holding company;
or

(c) which is a Subsidiary of another Subsidiary of the holding company, and for this purpose an entity is controlled by another if that other entity

is able to determine the composition of a majority of its board of directors or managers or equivalent body;

"Target Company" means Befesa Medio Ambiente, S.L.U., a company incorporated and existing in accordance with the laws of Spain, with registered office at Ctra. Asua, Carretera Bilbao-Plencia Km 21, Erandio, Vizcaya (Spain), registered with the Mercantile Registry of Vizcaya under volume 4479, page BI-40,822, and bearer of tax identification number B-95,335,634;

"Target Group" means the Target Company together with its Subsidiaries;

"Vendor Note" means any Financial Indebtedness incurred under the Vendor Note Instrument (or any increase, extension or refinancing thereof) which is, subject to the Intercreditor Agreement, senior to the Bond;

"Vendor Note Instrument" means the document, agreement or instrument under which the Vendor Note is issued by the Company as issuer."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at eight thousand euro (EUR 8,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxyholder and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente et un juillet,

par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Bilbao LuxCo S.A., une société anonyme régie par les lois luxembourgeoises, avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143889 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Manfred Müller, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 26 juillet 2013.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé de Bilbao MidCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), dont le siège social est au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 31 mai 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1722 du 18 juillet 2013 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 177.697 (la «Société»). Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1 Création de deux (2) catégories de parts sociales, dénommées les parts sociales préférentielles de catégorie A et les parts sociales ordinaires de catégorie B, ayant les droits et privilèges prévus dans les statuts de la Société suite à leur refonte suivant le point 6 du présent ordre du jour.

2 Conversion d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), émises par la Société et actuellement détenues par Bilbao LuxCo S.A., en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales préférentielles de catégorie A, toutes souscrites et entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) de la Société.

3 Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cinquante-cinq millions soixante-dix-sept mille deux cent quarante-trois euros et cinquante centimes (EUR 55.077.243,50) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à cinquante-cinq millions quatre-vingt-neuf mille sept cent quarante-trois euros et cinquante centimes (EUR 55.089.743,50).

4 Émission de (i) quatre milliards huit cent quatre-vingt-sept millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante-six (4.887.852.556) parts sociales préférentielles de catégorie A nouvelles et (ii) six cent dix-neuf millions huit cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (619.871.794) parts sociales ordinaires de catégorie B nouvelles, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

5 Acceptation de la souscription de ces (i) quatre milliards huit cent quatre-vingt-sept millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante-six (4.887.852.556) parts sociales préférentielles de catégorie A nouvelles, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent soixante-seize millions trois cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze euros et quatre-vingt-quatre centimes (EUR 176.349.994,84) par Bilbao LuxCo S.A. à libérer intégralement par un apport en nature pour ces parts sociales préférentielles de catégorie A et (ii) six cent dix-neuf millions huit cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (619.871.794) parts sociales ordinaires de catégorie B nouvelles, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de treize mille sept cent quatre-vingt-deux euros et six centimes (EUR 13.782,06) par Triton Luxembourg II GP Bilbao S.C.A. à libérer intégralement par un apport en nature pour ces parts sociales ordinaires de catégorie B.

6 Refonte intégrale des statuts de la Société aux fins de refléter les résolutions à adopter conformément aux points du présent ordre du jour, incluant le changement de l'objet social de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

«La Société a pour objet l'acquisition, la détention (l'administration, la gestion et le développement inclus) et la cession de participations de toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère et les entreprises en son nom et pour son compte.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et sans limite, et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société ne doit pas agir comme un fonds d'investissement alternatif au sens de la directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement et ne peut mener toute autre activité qui serait soumise à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne pourra (directement ou indirectement) commercialiser activement ses parts sociales ou autres titres aux investisseurs».

7 Divers.

a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de créer deux (2) catégories de parts sociales, dénommées les parts sociales préférentielles de catégorie A et les parts sociales ordinaires de catégorie B, ayant les droits et privilèges prévus dans les statuts de la Société suite à leur refonte suivant la sixième résolution.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé de convertir un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales, chacune d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01), émises par la Société et actuellement détenues par Bilbao LuxCo S.A., en un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales préférentielles de catégorie A, toutes souscrites et entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0.01) de la Société.

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinquante-cinq millions soixante-dix-sept mille deux cent quarante-trois euros et cinquante centimes (EUR 55.077.243,50) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à cinquante-cinq millions quatre-vingt-neuf mille sept cent quarante-trois euros et cinquante centimes (EUR 55.089.743,50).

Quatrième résolution

L'Associé a décidé d'émettre (i) quatre milliards huit cent quatre-vingt-sept millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante-six (4.887.852.556) parts sociales préférentielles de catégorie A nouvelles et (ii) six cent dix-neuf millions huit cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (619.871.794) parts sociales ordinaires de catégorie B nouvelles, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune.

Souscription - Paiement

Ont comparu:

(i) L'Associé, représenté comme mentionné ci-dessus, a déclaré souscrire à quatre milliards huit cent quatre-vingt-sept millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante-six (4.887.852.556) parts sociales préférentielles de catégorie A nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de cent soixante-seize millions trois cent quarante-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatorze euros et quatre-vingt-quatre centimes (EUR 176.349.994,84) euros et libérer intégralement cette part sociale souscrite par un apport en nature consistant en une partie d'une créance détenue par l'Associé contre la Société (l'«Apport 1»).

(ii) Triton Luxembourg II GP Bilbao S.C.A., une société en commandite par actions régie par les lois luxembourgeoises, avec siège social au 26-28, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.889,

représentée par Maître Manfred Müller, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juillet 2013 (le «Souscripteur»), qui, après avoir été signée par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Le Souscripteur a déclaré souscrire à six cent dix-neuf millions huit cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (619.871.794) parts sociales ordinaires de catégorie B nouvelles d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, ensemble avec le paiement d'une prime d'émission d'un montant total de treize mille sept cent quatre-vingt-deux euros et six centimes (EUR 13.782,06) euros et libérer intégralement cette part sociale souscrite par un apport en nature consistant en une partie d'une créance détenue par le Souscripteur contre la Société (l'«Apport 2» ensemble avec l'Apport 1, les «Apports»).

Les Apports représentent un montant total de deux cent trente et un millions quatre cent quarante et un mille vingt euros et quarante centimes (EUR 231.441.020,40).

La preuve par l'Associé et le Souscripteur de la propriété des Apports a été rapportée au notaire soussigné.

L'Associé et le Souscripteur a déclaré encore que les Apports sont libres de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert des Apports à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable des Apports à la Société.

L'Associé et le Souscripteur a déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel les Apports sont décrits et évalués (le «Rapport»).

Les conclusions du Rapport sont les suivantes:

«Sur base de notre méthode d'évaluation décrite ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à mentionner sur la valeur des Apports qui correspondent au moins en nombre et valeur nominale à quatre milliards huit cent quatre-vingt-sept millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante-six (4.887.852.556) parts sociales préférentielles de catégorie A nouvelles et à six cent dix-neuf millions huit cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (619.871.794) parts sociales ordinaires de catégorie B nouvelles, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, à émettre avec une prime d'émission d'un montant total de cent soixante-seize millions trois cent soixante-trois mille sept cent soixante-seize euros et quarante centimes (EUR 176.363.776,40).»

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les quatre milliards huit cent quatre-vingt-sept millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante-six (4.887.852.556) parts sociales préférentielles de catégorie A nouvelles et les six cent dix-neuf millions huit cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (619.871.794) parts sociales ordinaires de catégorie B nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé la refonte intégrale des statuts de la Société aux fins de refléter les résolutions précédentes, y compris le changement d'objet social.

Les statuts de la Société auront dorénavant la teneur suivante:

«Chapitre I^{er}. Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes la Société régie par les Lois, et par les Statuts.

La Société est lors de sa constitution composée d'un seul Associé.

La Société adopte la dénomination «Bilbao MidCo S.à r.l.».

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision des Gérants.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision des Gérants.

Dans l'hypothèse où les Gérants estiment que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par les Gérants.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention (y compris l'administration, la gestion et la mise en valeur) et la cession de valeurs mobilières ou de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère en son nom propre et pour son propre compte.

La Société peut fournir des financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés ou d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit sans limitation et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société ne peut pas agir comme un fonds d'investissement alternatif tel que défini dans la directive 2011/61/EU du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les Gestionnaires de Fonds d'Investissement Alternatifs et ne peut pas réaliser quelque activité que ce soit qui serait soumise au contrôle de la Commission de Surveillance du Secteur Financier. En particulier, la Société ne commercialisera pas activement (directement ou indirectement) ses parts sociales ou autres valeurs mobilières à des investisseurs.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 28 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital Émis. Le capital émis de la Société est fixé à cinquante-cinq millions quatre-vingt-neuf mille sept cent quarante-trois euros et cinquante centimes (EUR 55.089.743,50) divisé en:

- quatre milliards huit cent quatre-vingt-neuf millions cent deux mille cinq cent cinquante-six (4.889.102.556) Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

- six cent dix-neuf millions huit cent soixante et onze mille sept cent quatre-vingt-quatorze (619.871.794) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B, avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, celles-ci étant entièrement libérées;

La Société émettra une catégorie supplémentaire de parts sociales, composé de neuf cent un millions deux cent quatre-vingt-deux mille cinquante (901.282.050) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C avec une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, lors de la conversion de l'Obligation, représentant alors un quatorze virgule zéro six pourcent (14,06%) du capital émis sur une base entièrement diluée. Ces Parts Ordinaires de Catégorie C sont exclusivement émises et attribuées à l'Obligataire, et seront émises et attribuées soit par une assemblée générale extraordinaire des associés de la Société ou (dans la mesure permise par la loi) par le(s) Gérant(s) ou le Conseil de Gérance, étant entendu que le(s) Gérant(s) ou le Conseil de Gérance (ou, le cas échéant, toute personne dûment mandatée par le(s) Gérant(s) ou le Conseil de Gérance) sont autorisés à demander à un notaire luxembourgeois d'enregistrer cette émission des Parts Sociales Ordinaires de Classe C et l'augmentation correspondante du capital émis de la Société sous forme d'un acte notarié modifiant ces Statuts.

Les droits et obligations inhérents aux Parts Sociales sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur toute Part Sociale en plus de la valeur nominale. Toute différence positive entre la valeur nominale de l'Obligation et le capital émis représenté par les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C lors de la conversion de l'Obligation sera affectée au compte prime d'émission. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des Parts Sociales que la Société a rachetées à ses Associés, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux Associés ou pour affecter des fonds à la Réserve Légale, sous réserve qu'un tel rachat ou qu'une telle distribution prélevés sur la prime d'émission bénéficie seulement aux Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A (la «Prime d'Emission de Classe A») pour lesquelles la prime d'émission payée sur les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1 Propriété des Parts Sociales

Chaque Part Sociale donne droit à une voix. Lors de la conversion de l'Obligation, la Société Mère peut exercer, dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les droits de vote rattachés aux Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C. Quant à l'exercice des droits de vote, les modalités et conditions supplémentaires à celles expressément prévues par les présents Statuts peuvent être convenues par écrit par les Associés (ou par certains des Associés) dans un Pacte d'Actionnaires.

Chaque Part Sociale est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les Associés.

La Société peut acquérir ses propres parts sociales en vue de leur annulation immédiate.

6.2 Transfert des Parts Sociales

Lorsque la Société ne compte qu'un seul Associé, celui-ci peut librement céder ses Parts Sociales.

Lorsque la Société compte plusieurs Associés, les Parts Sociales peuvent, sauf disposition contraire dans les Statuts ou Pacte d'Associés, librement cessibles entre eux et les Parts Sociales ne peuvent être cédées à des non-Associés qu'avec l'autorisation des Associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital social.

La Société Mère peut exiger que le Détenteur de l'Obligation, à tout moment après la conversion de l'Obligation, transfère la totalité (et non moins de la totalité) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C à la Société Mère. Les dispositions de l'article 6.2.1 (i) ci-dessous s'appliquent mutatis mutandis. En devenant l'objet d'une Insolvabilité, le Détenteur de l'Obligation doit informer la Société et la Société Mère de l'existence d'une telle Insolvabilité et doit transférer, dans la mesure permise par la loi, la totalité (et non moins de la totalité) des Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C à la Société Mère ou la Société (en vue de leur annulation immédiate dans ce dernier cas), tel que requis par la Société Mère ou la Société.

Les Associés peuvent convenir par écrit, dans un Pacte d'Associés, de modalités et conditions complémentaires à celles explicitement prévues par les Statuts, telle que, sans limitation, toute cession permise, toutes dispositions de sortie conjointe et de sortie forcée. Les cessions de Parts Sociales doivent être effectuées conformément à toutes ces modalités et conditions complémentaires et des Statuts. La Société a le droit de refuser d'enregistrer toute cession de Parts Sociales à moins qu'elles soient cédées conformément aux Statuts et aux modalités et conditions dudit Pacte d'Associés.

La cession de Parts Sociales doit être constatée par acte notarié ou par acte sous seing privé. Une telle cession n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après avoir été dûment notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.

6.2.1 Droit de sortie conjointe par Sortie Directe

(i) Si et dans la mesure où la Société Mère cède ou transfère des Parts Sociales à un tiers, constituant une Sortie Directe, la Société Mère peut demander aux Associés Restants de céder la totalité (et non moins de la totalité) de ses Parts Sociales à l'acheteur potentiel avec la Société Mère, conformément aux sous-paragraphes suivants:

(a) La Société Mère doit, sans délai indu, remettre tous les documents relatifs à la Sortie Directe négociée avec un tiers aux Associés Restants;

(b) à la demande de la Société Mère, le Détenteur de l'Obligation devra accepter de céder toutes ses Parts Sociales au même prix et/ou contrepartie par Part Sociale, et selon les mêmes termes et conditions que pour la Société Mère (pari passu), afin que la Société Mère et le Détenteur de l'Obligation se partagent les bénéfices et charges de la Sortie Directe au prorata de leur participation dans la Société. Notamment, mais sans s'y limiter, le Détenteur de l'Obligation doit (y) fournir les mêmes représentations, garanties et indemnités que la Société Mère fournit dans les contrats transactionnels relatifs à la vente à un tiers, étant entendu que la responsabilité du Détenteur de l'Obligation ne pourra excéder sa part du Produit Net de Sortie; et (z) participer - au prorata de sa participation dans la Société - à séquestre, complément de prix et/ou tout autre prix d'achat différé, qui sera convenu avec le tiers acquéreur, ainsi qu'à tout frais et dépenses de transaction (frais de gestion et conseillers de Triton inclus) liés à la vente au tiers acquéreur. La Société Mère doit s'assurer que la part correspondant aux Parts Sociales détenues par le Détenteur de l'Obligation du Produit Net de Sortie réalisé de la Sortie Directe sera versée au Détenteur de l'Obligation en espèces sans retard indu après son

recouvrement par la Société Mère ou l'une de ses filiales. Le Détenteur de l'Obligation doit consentir à toute cession, signer tous les documents nécessaires et coopérer de bonne foi pour permettre la Sortie Directe;

les Associés Restants (autres que le Détenteur de l'Obligation) doivent à la demande de la Société Mère vendre la totalité de leurs Parts Sociales aux conditions, que finalement la Société Mère et les Associés Restants (autres que le Détenteur de l'Obligation) se partagent les bénéfices et les charges de la Sortie Directe de manière à atteindre le même résultat économique comme prévue par les articles 27 et 28 des Statuts.

(c) la Société Mère et/ou tout Promoteur pourront exclusivement, et à leur seule discrétion, négocier de bonne foi les termes et conditions de la Sortie Directe avec tout tiers, en tenant dûment compte des normes du marché concernant ce type de transaction au moment de la vente.

(d) Les Associés Restants doivent, conformément aux termes et conditions de la Sortie Directe, immédiatement soumettre toute déclaration et prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la Sortie Directe, notamment mais sans s'y limiter, les résolutions des Associés ou les documents à déposer aux tribunaux ou les autorisations administratives, permissions ou habilitations.

(e) Les Associés Restants doivent accorder un mandat juridiquement contraignant, inconditionnel et irrévocable autorisant la Société Mère, agissant comme mandataire, à déléguer les pouvoirs à signer et exécuter tous les documents nécessaires afin de permettre le transfert des Parts Sociales relatives à la Sortie Directe et à émettre et recevoir toute déclaration et prendre toutes les mesures nécessaires à un tel transfert, notamment mais sans s'y limiter, les résolutions des Associés ou les documents à déposer aux tribunaux ou les autorisations administratives, permissions ou habilitations au nom et pour le compte des Associés Restants.

(ii) Si et dans la mesure où la Société Mère cède ou transfère des Parts Sociales à un tiers, constituant une Sortie Directe, mais que la Société Mère n'exige pas du Détenteur de l'Obligation de vendre ses Parts Sociales conformément à l'article 6.2.1 (i) ci-dessus, le Détenteur de l'Obligation pourra sortir conjointement par une telle vente à un tiers, dans les mêmes termes et conditions, la totalité (et non moins de la totalité) de ses Parts Sociales. Les sous-paragraphes (a) à (d) de l'Article 6.2.1 (i) ci-dessus s'appliquent mutatis mutandis. Afin d'éviter tout doute, si le Détenteur de l'Obligation exerce son droit de sortie conjointe directement, la Sortie ne sera valable que si les Parts Sociales du Détenteur de l'Obligation sont acquis par le tiers concerné.

6.2.2 Option d'Achat / Option de Vente par Sortie Indirecte

(i) Lors de la survenance d'une Sortie Indirecte, la Société Mère peut exiger des Associés Restants de céder et transférer à la Société Mère toutes les Parts Sociales des Associés Restants conformément aux paragraphes suivants:

(a) La Société Mère doit informer les Associés Restants des conditions commerciales essentielles relatives à une Sortie Indirecte négociée avec tout tiers.

(b) En définitive, la Société Mère et le Détenteur de l'Obligation doivent partager les bénéfices et charges de la Sortie Indirecte comme suit: (i) la contrepartie devant être versée par la Société Mère au Détenteur de l'Obligation pour la vente et le transfert de toutes les Parts Sociales du Détenteur de l'Obligation doit être égale à la part dans le Produit Net de Sortie, équivalant au montant qui correspondrait aux Parts Sociales détenues par le Détenteur de l'Obligation en cas de Sortie Directe à cent pour cent (100%), la valeur de la Société est déterminée par un expert-comptable indépendant ou une banque d'investissement de réputation internationale désignée par la Société; et (ii) la vente et le transfert de toutes les Parts Sociales du Détenteur de l'Obligation à la Société Mère doit être mis en œuvre sous les mêmes termes et conditions que ceux convenus sous la Sortie Indirecte.

Notamment, mais sans s'y limiter, le Détenteur de l'Obligation devra (y) être responsable vis-à-vis de la Société Mère, au prorata de la part perçue du Produit Net de Sortie, des représentations, garanties et/ou indemnités dont la Société Mère ou l'une de ses Filiales a fourni dans les contrats transactionnels régissant la Sortie Indirecte (étant entendu que la responsabilité du Détenteur de l'Obligation ne devra, en aucun cas, excéder sa part dans le Produit Net de Sortie) sauf si et dans la mesure où le Détenteur de l'Obligation est une partie directe aux contrats transactionnels gouvernant la Sortie Indirecte et devient directement responsable vis-à-vis du(s) tiers acquéreur(s); et (z) participer - au prorata de sa part perçue du Produit Net de Sortie - au séquestre, complément de prix et/ou tout autre prix d'achat différé, qui sera convenu avec le tiers acquéreur, sauf si et dans la mesure où le Détenteur de l'Obligation est une partie directe aux contrats transactionnels régissant la Sortie Indirecte et participe directement à ce prix d'achat différé. La Société Mère doit s'assurer que la part correspondant aux Parts Sociales détenues par le Détenteur de l'Obligation du Produit Net de Sortie réalisée depuis la Sortie Indirecte sera versée au Détenteur de l'Obligation en espèces sans retard indu après son recouvrement par la Société Mère ou l'une de ses Filiales (dans la mesure distribuée par la Société). Le Détenteur de l'Obligation doit consentir à toute cession, signer tous les documents nécessaires et coopérer de bonne foi pour permettre la Sortie Indirecte et l'exercice de l'option d'achat conformément à ce sous-paragraph (i).

finalement, la Société Mère et les Associés Restants (autres que le Détenteur de l'Obligation) doivent partager les bénéfices et charges de la Sortie Indirecte de manière à atteindre le même résultat économique comme prévue par les articles 27 et 28 des Statuts de la Société;

(c) la Société Mère et/ou tout Promoteur pourront exclusivement, et à leur seule discrétion, négocier de bonne foi les termes et conditions de la Sortie Indirecte avec tout tiers, en tenant dûment compte des normes du marché concernant ce type de transaction au moment de la vente;

(d) Le Associés Restants doivent, conformément aux termes et conditions de la Sortie Indirecte, immédiatement soumettre toute déclaration et prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la Sortie Indirecte et l'option d'achat, notamment mais sans s'y limiter, les résolutions des Associés ou les documents à déposer aux tribunaux ou les autorisations administratives, permissions ou habilitations.

(ii) Si une Sortie Indirecte a lieu, mais que la Société Mère n'exerce pas son option d'achat directement selon le sous-paragraphe (i) ci-dessus, le Détenteur de l'Obligation a le droit d'exiger de la Société Mère d'acheter, selon les mêmes modalités et conditions que la Sortie Indirecte, la totalité (et non moins de la totalité) de ses Parts Sociales. Les sous-paragraphe (a) à (d) de l'article 6.2.2 (i) ci-dessus s'appliquent mutatis mutandis.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des Associés adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Décès, Suspension des droits civils, Faillite ou Insolvabilité d'un Associé. L'incapacité, le décès, la suspension des droits civils, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant un Associé n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Gérants, Commissaires

Art. 9. Gérants. La Société est gérée et administrée les Gérants.

Si deux (2) Gérants sont nommés, ils géreront conjointement la Société.

Si plus de deux (2) Gérants sont nommés, ils formeront un Conseil de Gérance.

Les Gérants seront nommés par les Associés, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Les Gérants peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des Associés.

Les associés pourront qualifier les Gérants nommés de Gérants de Catégorie A ou Gérants de Catégorie B.

Les Associés ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société.

Art. 10. Pouvoirs des Gérants. Les Gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux associés relèvent de la compétence des Gérants.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Les Gérants peuvent déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle du Gérant unique ou par la signature conjointe de deux Gérants si plus d'un Gérant a été nommé.

Toutefois, si les Associés ont qualifié les Gérants de Gérants de Catégorie A et Gérants de Catégorie B, la Société ne sera engagée vis-à-vis des tiers que par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou par la signature individuelle de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par les Gérants, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil de Gérance. Dans l'hypothèse où un Conseil de Gérance est formé, les règles suivantes s'appliqueront:

Le Conseil de Gérance peut nommer un Président. Il peut également nommer un Secrétaire.

Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil de Gérance doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance, mais en son absence le Conseil de Gérance désignera un autre membre du Conseil de Gérance comme président pro tempore par un vote à la majorité des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil de Gérance, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil de Gérance. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil de Gérance pourra déterminer de temps à autre.

Tout Gérant peut se faire représenter aux réunions du Conseil de Gérance en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre Gérant comme son mandataire. Tout Gérant peut représenter un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des Gérants en fonction est présente ou représentée, sous réserve que dans l'hypothèse où des Gérants de Catégorie A ou des Gérants de Catégorie B ont été désignés, ce quorum ne sera atteint que si au moins un Gérant de Catégorie A et un Gérant de Catégorie B sont présents ou représentés.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs Gérants peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les Gérants, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signé par un ou plusieurs Gérants.

Art. 13. Résolutions des Gérants. Les résolutions des Gérants doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par le Gérant unique ou par deux Gérants agissant conjointement si plus d'un Gérant a été nommé.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des Associés, les Gérants peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs Gérants a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, ce Gérant devra en aviser les autres Gérants et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Dans l'hypothèse d'un Gérant unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Gérant ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs Gérants ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des Gérants-Indemnisation. Les Gérants n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les Gérants sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnifiera tout Gérant, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Gérant (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou mauvaise gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou mauvaise gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Commissaires. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises agréé, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, peuvent et devront, dans les cas prévus par la loi, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes associés.

Le(s) commissaire(s) ou réviseur(s) d'entreprises agréé(s) seront, le cas échéant, nommés par les associés qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des associés sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises agréé peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves ou d'un commun accord.

Chapitre IV. Des associés

Art. 18. Pouvoirs des Associés. Les associés exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des associés.

Toute assemblée générale des associés régulièrement constituée représente l'ensemble des associés.

Art. 19. Assemblées Générales. Si la Société compte plusieurs Associés, dans la limite de vingt-cinq (25) Associés, les résolutions des Associés peuvent être prises par écrit. Les résolutions écrites peuvent être constatées dans un seul ou plusieurs documents ayant le même contenu, signés par un ou plusieurs Associés. Dès lors que les résolutions à adopter ont été envoyées par les Gérants aux Associés pour approbation, les Associés sont tenus, dans un délai de quinze (15) jours calendaires suivant la réception du texte de la résolution proposée, d'exprimer leur vote par écrit en le retournant à la Société par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. Les exigences de quorum et de majorité imposées pour l'adoption de résolutions par l'assemblée générale des Associés s'applique mutatis mutandis à l'adoption de résolutions écrites.

Les assemblées générales des Associés, y compris l'assemblée générale annuelle des Associés, se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché de Luxembourg, et pourra se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par les Gérants, le requièrent.

Art. 20. Convocation des Assemblées Générales. A moins qu'il n'y ait qu'un associé unique, les Associés peuvent aussi se réunir en assemblées générales, conformément aux conditions fixées par les Statuts ou les Lois, sur convocation des Gérants, subsidiairement, du commissaire (s'il y en existe), ou plus subsidiairement, des Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social émis.

La convocation envoyée aux Associés indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des Associés. L'ordre du jour d'une assemblée générale d'Associés doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les Associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des Associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 21. Présence - Représentation. Tous les Associés sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des Associés.

Un Associé peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même Associé.

Art. 22. Procédure. Toute assemblée générale des Associés est présidée par le Président ou par une personne désignée par les Gérants, ou, faute d'une telle désignation par les Gérants, par une personne désignée par l'assemblée générale des Associés.

Le Président de l'assemblée générale des Associés désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des Associés élit un (1) scrutateur parmi les personnes participant à l'assemblée générale des Associés.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 23. Vote. Lors de toute assemblée générale des Associés autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les Associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte sur première convocation (ou consultation par écrit), les Associés seront de nouveau convoqués (ou consultés) et les résolutions seront adoptées à la majorité simple, indépendamment du nombre de Parts Sociales représentées.

Lors de toute assemblée générale des Associés, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, la majorité exigée sera d'au moins la majorité en nombre des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital.

Art. 24. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales doivent être signés par les Associés présents et peuvent être signés par tous les Associés ou mandataires d'Associés qui en font la demande.

Les résolutions adoptées par l'Associé unique seront établies par écrit et signées par l'Associé unique.

Les copies ou extraits des résolutions écrites adoptées par les Associés, ainsi que les procès-verbaux des assemblées générales des Associés à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Gérant unique ou par deux Gérants au moins agissant conjointement dès lors que plus d'un Gérant aura été nommé.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 25. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 26. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et les Gérants dressent l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux associés pour approbation.

Tout Associé ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société. Si la Société compte plus de vingt-cinq (25) Associés, ce droit ne pourra être exercé que dans les quinze (15) jours calendaires qui précèdent l'assemblée générale annuelle des Associés.

Art. 27. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5 %) qui seront affectés, chaque année, à la Réserve Légale. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les Associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux Associés.

Lors de chaque distribution de Dividendes, le montant alloué à cet effet sera distribué de la manière suivante:

- en premier lieu, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C (s'il y en a) donnent droit au Dividende de Catégorie C;
- en deuxième lieu, chaque Part Sociale Préférentielle de Catégorie A (s'il y en a) donne droit au Retour sur les Parts Préférentielles, puis
- en troisième lieu, tout dividende restant après allocation du Dividende de Catégorie C et du Retour sur les Parts Préférentielles sera distribué pro rata parmi les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A et les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.

Sous réserve des conditions (s'il y en a) fixées par les Lois et conformément aux dispositions qui précèdent, les Gérants peuvent procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux Associés. Les Gérants détermineront le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 28. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision prise par la moitié des Associés possédant les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par les Gérants ou toute autre personne (qui peut être une personne physique ou une personne morale) nommée par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

En cas de liquidation, tous les actifs et liquidités de la Société seront versés dans l'ordre de priorité suivant:

- (i) en premier lieu, aux créanciers (soit au moyen de paiements soit au moyen de provisions raisonnablement déterminées en vue de tels paiements) pour toutes les dettes et passifs de la Société;
- (ii) en deuxième lieu, aux détenteurs de Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C (s'il y en a), quatorze virgule zéro six pour cent (14,06%) du boni de liquidation;
- (iii) en troisième lieu, aux détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A pour le remboursement de la Prime d'Emission de Catégorie A plus le montant accrue et impayé du Retour sur les Parts Préférentielles; et
- (iv) en quatrième lieu, pro rata parmi les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A et Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B.

Chapitre VII. Loi applicable, Définitions

Art. 29. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Art. 30. Définitions. «Apport» désigne l'apport (en espèces ou en nature), incluant toute prime d'émission attachée à et payée en contrepartie des Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A;

«Associé» désigne le détenteur de Part(s) Sociale(s);

«Associé Restant» désigne tout Associé excluant les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A;

«Co-investisseur» désigne l'entité ou les entités dont les Parts Sociales sont vendues endéans un délai de douze (12) mois à compter de la Date de Décaissement, sous un prix sensiblement identique (sur une base au pro rata) versée par la Société pour l'acquisition des parts sociales de la Société Cible, mais avec l'ajout de l'appréciation des intérêts sur les capitaux propres et des Prêts des Associés ainsi que les coûts et dépenses liés à l'acquisition, étant entendu que toute vente à un Co-investisseur est subordonnée à sa connaissance des, et son accord aux conditions de cet Instrument;

«Conseil de Gérance» désigne le conseil de gérance formé si plus de deux (2) Gérants sont nommés;

«Convention de Prêt des Associés» désigne tout document, convention ou instrument en vertu duquel un Prêt d'Associé est avancé et conclu entre la Société en qualité d'emprunteur et tout associé direct ou indirect de la Société en qualité de prêteur;

«Convention entre Créanciers» désigne un accord entre créanciers conclu, inter alias, entre la Société et certaines de ses filiales, le Détenteur de l'Obligation et un trustee et/ou un représentant d'autres fournisseurs de dette à la Société Mère ou l'une de ses filiales;

«Date de Décaissement» signifie le 15 juillet 2013;

«Détenteur de l'Obligation» désigne Sociedad Inversora en Energia y Medio Ambiente S.A., une société régie par le droit espagnol et dont le siège social se situe au C/ Energia Solar 1, Campus Palmas Atlas, 41.014 Séville (Espagne), immatriculé au Registre de Commerce de Séville sous le volume 2268, page SE-25.060, copie 1, avec le numéro d'identification fiscale A-41.750.977;

«Dividende» signifie tout dividende distribué par la Société;

«Dividende de Catégorie C» signifie le dividende d'un montant total correspondant à quatorze virgule zéro six pour cent (14,06%) du Dividende;

«EBITDA» désigne conformément aux normes comptables européennes IFRS généralement reconnues, le bénéfice net avant impôt, les intérêts, dépréciation et amortissement, mais à l'exclusion de tous frais de gestion ou de transaction de Triton;

«Endettement Financier» désigne (sans doubles comptages)

(a) tout endettement relatif à tout prêt reçu, obligations, notes, debentures, garanties, bons de souscriptions ou tout autre instrument similaire émis (y compris, afin d'éviter tout doute, tout Prêt d'Associé ou Vendor Note)

(b) tout endettement pour ou à l'égard des créances cédées ou dont le prix est réduit, c'est-à-dire l'affacturage ou confirming (autre que toute créance vendue sans possibilité de recours)

(c) toute somme recueillie en vertu de toute autre opération ayant, en tant qu'effet principal et non secondaire, l'effet commercial d'un emprunt, ou

(d) toutes indemnités ou garanties relatives aux dettes visées aux sous-paragraphes (a), (b), et (c) ci-dessus de tout tiers;

«Filiale» désigne en ce qui concerne une entité (une société holding), une autre entité:

(a) qui est contrôlée, directement ou indirectement, par la société holding;

(b) plus de la moitié du capital social émis est véritablement détenu, directement ou indirectement, par la société holding;

(c) qui est une Filiale d'une autre Filiale de la société holding,

à cette fin, une entité est contrôlée par une autre si cette autre entité est capable de nommer la majorité des membres du conseil d'administration ou de gérance, ou d'un organe équivalent.

«Gérant(s)» désigne un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas nécessairement être des Associés eux-mêmes et qui gèrent la Société;

«Gérant de Catégorie A» désigne le Gérant nommé et qualifié par les Associés comme Gérant de Catégorie A;

«Gérant de Catégorie B» désigne le Gérant nommé et qualifié par les Associés comme Gérant de Catégorie B;

«Groupe Cible» désigne la Société Cible et ses filiales;

«Insolvabilité» désigne toute cause, conformément à la loi espagnole 22/2003 du 9 Juillet sur l'insolvabilité (telle que modifiée), donnant lieu ou pouvant donner lieu à l'ouverture de la procédure, y compris mais sans s'y limiter, toute pétition déposée conformément à l'article 5bis de la loi espagnole sur l'insolvabilité.

«Instrument Vendor Note» désigne le document, contrat ou tout instrument par lequel la Vendor Note est émise par la Société en qualité d'émetteur;

«Lois» désigne les lois du Grand-Duché de Luxembourg;

«Obligation» désigne l'obligation émise par la Société au jour ou autour de la Date de Décaissement;

«Pacte d'Associés» désigne tout contrat conclu entre la Société et ses Associés de temps à autre;

«Parts Sociales» désigne les parts sociales émises de temps à autre par la Société, incluant les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A, les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B et les Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C;

«Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A» désignent les parts sociales préférentielles de catégorie A émises par la Société de temps à autre;

«Parts Sociales Ordinaires de Catégorie B» désignent les parts sociales ordinaires de catégorie B émises par la Société de temps à autre;

«Parts Sociales Ordinaires de Catégorie C» désignent les parts sociales ordinaires de catégorie C émises par la Société au Détenteur de l'Obligation suite à la conversion de l'Obligation;

«Président» désigne la personne nommé comme président par le Conseil de Gérance parmi ses membres;

«Prêt d'Associé» désigne tout Endettement Financier en vertu d'une Convention de Prêt des Associés ou de tout contrat (de dette ou titre assimilable) similaire (par exemple, les preferred equity certificates) conclu entre la Société et

tout Associé (direct ou indirect) de la Société (ou toute augmentation, extension ou refinancement de celle-ci) qui est, sous réserve de la Convention entre Créanciers, senior à l'Obligation;

«Prime d'Emission de Catégorie A» désigne la prime d'émission versée sur les Parts Sociales Préférentielles de Catégorie A.

«Produit Net de Sortie» désigne le bénéfice réalisé par la Société Mère ou l'une de ses filiales (dans la mesure distribuée par la Société) à la suite d'une Sortie, déduction faite des montants à rembourser pour toute Dette Financière (autre que l'Obligation) et de tous dépenses, coûts, taxes et frais relatif à la transaction (y compris, mais pas uniquement, tous frais de gestion d'une entité faisant partie du, gérant et conseillant les fonds de Triton, pour un montant annuel maximum de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-), et pour des frais de transaction ponctuels d'un montant maximum de deux pour cent (2%) de la valeur d'entreprise du Groupe Cible à compter du 1er janvier 2013, et au titre de cessions et acquisitions futures un montant maximum de un pour cent (1%) et deux pour cent (2%), respectivement, de la valeur d'entreprise des société(s) cédée(s) ou acquise(s) ou des actifs à la date d'une telle cession ou acquisition;

«Promoteurs» désigne les Promoteurs Initiaux et/ou d'autres fonds de Triton et/ou de l'une de leur filiales ou de fonds ou de ces autres entités gérées, contrôlées ou conseillées par l'un des Promoteurs Initiaux et / ou l'un des autres fonds de Triton et / ou une de leurs filiales;

«Promoteur Initial» désigne Triton Fund IV General Partner L.P., Triton Fund IV L.P., Triton Fund IV US L.P., Triton Fund IV F&F No.2 L.P., Triton Fund IV F&F No.3 L.P., Triton Fund IV F&F No.4 L.P., Triton Fund IV Executives L.P., Triton Fund IV G L.P. and Triton Fund IV F&F L.P.;

«Retour sur les Parts Préférentielles» désigne le dividende cumulatif d'un montant de dix pour cent (10%) par année de la Prime d'Emission de Catégorie A;

«Réserve Légale» désigne la réserve requise par la loi;

«Secrétaire» désigne la personne nommée comme secrétaire par le Conseil de Gérance, qui ne doit pas nécessairement être un Gérant et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil de Gérance;

«Société» désigne la société à responsabilité constituée conformément aux Statuts;

«Société Cible» désigne Befesa Medio Ambiente, S.L.U., une société constituée et régie par le droit espagnol, dont le siège social se situe au Ctra. Asua, Carretera Bilbao-Plencia Km 21, Erandio, Vizcaya (Espagne), immatriculée au Registre de Commerce de Vizcaya sous le volume 4479, page BI-40.822, et titulaire du numéro d'identification fiscal B-95.335.634;

«Société Mère» désigne Bilbao LuxCo S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 26-28 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 143889;

«Sortie» désigne

(i) Une vente directe ou indirecte de

(a) Parts Sociales ayant comme conséquence que les Promoteurs (x) détiennent directement ou indirectement moins de soixante pour cent (60%) des Parts Sociales ou (y) contrôlent directement ou indirectement moins de soixante pour cent (60%) des voix susceptibles d'être exprimées à une assemblée générale des Associés de la Société, pourvu que, s'il y a eu une vente à un Co-investisseur, les taux de pourcentage de ce paragraphe soient réduits à quarante pour cent (40%) (la «Sortie Directe»), ou

(b) soixante pour cent (60%) ou plus du capital social total émis de la Filiale directe de la Société, l'unique associé de la Société Cible, la Société Cible ou toute filiale entre la Société et la Société Cible (toutes ces entités étant des sociétés holding intermédiaire entièrement détenues du Groupe Cible) à un tiers non affilié aux Promoteurs, ou

(c) cinquante pour cent (50%) ou plus du EBITDA de la Société Cible à un tiers non-affilié aux Promoteurs (une telle mesure ainsi que tout événement décrit dans la sous-section (b) ci-dessus et ci-après la «Sortie Indirecte»),

dans chaque cas, soit par le biais d'une vente de parts sociales ou d'une cession d'actifs. Afin d'éviter tout doute, les taux de pourcentages dans les sous-sections (a) à (c) ci-dessus ne comprennent pas les quatorze virgule zéro six pour cent (14,06%) des Parts Sociales résultant de la conversion de l'Obligation, ou

(ii) toute autre transaction ayant un effet commercial similaire (si survenant au niveau de la Société, constituant une Sortie Directe et si survenant à tout niveau constituant une Sortie Indirecte).

Afin d'éviter tout doute, la vente et le transfert de Parts Sociales (i) dans le cadre de, et pour mettre en place la structure pour, un programme plan d'intéressement du management; et (ii) à un Co-investisseur, ne peut en aucun cas constituer une Sortie;

«Sortie Directe» ainsi définie au paragraphe (i) (a) de la définition «Exit»;

«Sortie Indirecte» ainsi définie au paragraphe (i) (c) de la définition «Exit»;

«Statuts» désigne les statuts de la Société;

«Vendor Note» désigne l'Endettement Financier encouru par l'Instrument Vendor Note (ou toute augmentation, extension ou refinancement de celui-ci) qui est, sous réserve de la Convention entre Créanciers, senior à l'Obligation.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à huit mille euros (EUR 8.000,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparantes ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même mandataire, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes ci-avant, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé, avec le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: M. Müller, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 2 août 2013. REM/2013/1397. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 9 août 2013.

Référence de publication: 2013115299/1271.

(130140337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Argo Navis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 179.412.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth of July.

Before Us M^e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

APPEARED:

Rina GARDA, entrepreneur, born on 1st May 1955 in Samarate (Italy), with private address at Via Alle Cave 21, 6925 Gentilino, Switzerland,

here represented by Ms Magali FETIQUE, private employee, residing professionally at L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has required the officiating notary to enact the deed of association of a public limited company ("société anonyme") to establish as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered office

Art. 1. There is hereby established, by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a public limited company ("société anonyme") under the name of "ARGO NAVIS S.A." (the "Company"), which will be governed by the present articles of association (the "Articles") as well as by the respective laws and more particularly by the modified law of 10 August 1915 on commercial companies (the "Law").

Art. 2. The duration of the Company is unlimited.

Art. 3. The purpose of the Company is the holding of participations in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

In addition, the Company may acquire and sell real estate properties, for its own account, either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad and it may carry out all operations relating to real estate properties, including the direct or indirect holding of participations in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplish these purposes.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

The registered offices of the Company may be transferred to any other place within the municipality of the registered office by a simple decision of the board of directors.

The Company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

II. Social capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EUROS (31,000.- EUR), represented by 31,000 (thirty-one thousand) shares of a par value of one Euro (1.- EUR) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register.

Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by one director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with article 9 §§ 1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of shareholders Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held on the second Tuesday of the month of May at 10.00. a.m. at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the notice of meeting.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

IV. Board of directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least, who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests.

All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors.

In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

V. Supervision of the Company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not.

The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on 1st of January of each year and shall terminate on 31st of December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. The Articles may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause - Applicable law

Art. 19. All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the Law.

Transitory dispositions

1. The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2013.
2. The first General Meeting will be held in the year 2014.

Subscription and payment

The Articles having thus been established, the appearing party, Rina GARDA, prenamed, hereby represented by Ms. Magali FETIQUE, prenamed, hereby declares to subscribe thirty-one thousand (31,000) shares representing the total share capital of the Company.

All these Shares have been entirely paid up by payments in cash, so that the sum of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euros) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Extraordinary general meeting Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

- 1) The number of directors is fixed at four (4) and that of the statutory auditors at one (1).
- 2) The following person is appointed as the Directors:

- Mrs. Magali FETIQUE, private employee, born on 1st February 1981 in Metz (France), with professional address at 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg,

- Mr. Jean-Marie BETTINGER, private employee, born in Saint-Avold (France) on the 14th March 1973, with professional address at 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg,

- Mr. Mauro CADORIN, private employee, born in Asolo (Italy) on the 24th June 1974, with professional address at 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg.

- Mr. Andrea LA MAGRA, private employee, born in Roma (Italy) on the 6th May 1980, with professional address at 32 Sackville Street, London W1S 3EA, United Kingdom.

3) The following person is appointed as the Statutory Auditor:

- Veridice s.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B154843.

4) The registered office is established in L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

5) The mandates of the directors and of the statutory auditor will expire at the general annual meeting in the year 2019.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is evaluated at approximately one thousand Euros (EUR 1,000.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party has signed with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seize juillet.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Rina GARDA, entrepreneur, née le 1^{er} mai 1955 à Samarate (Italie), demeurant à Via Alle Cave 21, 6925 Gentilino, Suisse,

ici représentée par Madame Magali FETIQUE, employée privée, demeurant professionnellement à L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts d'une société anonyme à constituer comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de " ARGO NAVIS S.A.", laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi").

Art. 2. La durée la de Société est illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

De plus, la Société peut acquérir et céder des propriétés immobilières, pour son propre compte, à la fois au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger et elle peut effectuer toutes les opérations en relation avec des propriétés immobilières, y indus la détention directe ou indirecte de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères qui ont comme objet principal l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de propriétés immobilières.

La Société peut également consentir des garanties, accorder des prêts ou assister autrement les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social de la Société pourra être transféré à tout autre endroit dans la commune du siège social par une simple décision du conseil d'administration.

Par simple décision du conseil d'administration, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée des actionnaires.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR), représenté par trente et un mille (31.000) actions ayant une valeur nominale de un euro (1,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre.

Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des actionnaires Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le deuxième mardi du mois de mai à 10.00 heures au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents Statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les Statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société.

Tous pouvoirs que la Loi ou ces Statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire.

L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces Statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les Statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2013.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2014.

Souscription et libération

Les Statuts ayant été établis, la comparante, Rina GARDA, prénommée, dûment représenté par Madame Magali FE-TIQUE, prénommée, déclare souscrire les trente et une mille (31.000) actions représentant la totalité du capital social de la Société.

Toutes ces Actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

114766

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

*Assemblée générale des actionnaires
Décisions de l'actionnaire unique*

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

2) Les personnes suivantes sont nommées comme administrateurs:

- Madame Magali FETIQUE, employée privée, née le 1^{er} février 1981 à Metz (France), demeurant professionnellement au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Marie BETTINGER, employé privé, né à Saint-Avold (France) le 14 mars 1973, demeurant professionnellement au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg,

- Monsieur Mauro CADORIN, employé privé, né à Asolo (Italie), le 24 juin 1974, demeurant professionnellement au 48 Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg,

- Monsieur Andrea LA MAGRA, employé privé, né à Rome (Italie), le 6 mai 1980, demeurant professionnellement au 32 Sackville Street, Londres W1S 3EA, Royaume-Uni.

3) La personne suivante est nommée commissaire aux comptes de la Société:

- Veridice s.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154843.

4) Le siège social est établi à L-1330 Luxembourg, 48, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

5) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2019.

Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte, est évalué approximativement à mille euros (EUR 1.000,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, la mandataire de la partie comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. FETIQUE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 18 juillet 2013. LAC/2013/33496. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2013.

Référence de publication: 2013115286/452.

(130140493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Isabella S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 159.447.

L'an deux mille treize, le six août,

L'actionnaire unique décide en date du 26 juillet 2013 la nomination aux fonctions d'administrateur avec effet immédiat de:

- Monsieur Carlos STETSKAMP DE LEON, entrepreneur, né le 09 novembre 1968 à Canelones (Uruguay), résidant à I-46006 Valencia, au N° 20 5° 23 Avda. Ausias March (Italie);

- Monsieur Jean-Antoine CANAVATE, entrepreneur, né le 08 juillet 1967 à Lyon (France), résidant à E-30300 Cartagena, au 3-8 C Antonio Macahdo (Espagne);

- Monsieur Victor José NAVARRO AROCA, entrepreneur, né le 27 juillet 1976 à Murcia (Espagne), résidant à E-30506 Altoreal, au 27 BA A Paseo Real. Urb. Altoreal (Espagne);

Les mandats d'administrateur ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2019.

L'actionnaire unique décide en date du 26 juillet 2013 la révocation, avec effet immédiat aux fonctions d'administrateur de Monsieur Nicholas James MARTIN, expert-comptable, né le 03 janvier 1974 à Guernsey (Royaume-Uni), résidant professionnellement à L-9227 Diekirch, au 50 Esplanade.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 06 août 2013.

Pour la société

COFICOM Trust S.à r.l.

50, Esplanade

L-9227 DIEKIRCH

Référence de publication: 2013113278/26.

(130137946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

SND (Luxembourg), Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 521.847,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 165.129.

Il résulte des résolutions écrites de l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2013 que Madame Krysta Rehaag a démissionné de sa position de gérant de catégorie B de la Société avec effet immédiat.

Il est décidé de nommer Monsieur Erfan Kazemi, né le 11 septembre 1980, Iran, résidant au 400 Burrard Street, Suite 1400, BC V6C 3A6 Vancouver, Canada, comme gérant de catégorie B de la Société avec effet au 31 juillet 2013 pour une durée indéterminée.

Par conséquent, le conseil de gérance de la Société est maintenant composé comme suit:

- Mr. Scott Mc Kinlay, comme gérant de catégorie A de la Société;
- M. Erfan Kazemi, comme gérant de catégorie B de la Société; et
- Mme Marjorie ALLO comme gérante de catégorie B de la Société

Le 5 août 2013.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2013113593/20.

(130137453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Z Alpha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 120.935.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 18 juillet 2013, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Gérard Becquer, administrateur DH, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Cédric Stebel, administrateur DH, avec adresse professionnelle au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- Enrico Zobeles, administrateur Z, avec adresse au 4, Vie Fersina, 38100 Trento, Italie
- Davide Gaspari, administrateur gérant, avec adresse au 47, Viale della Repubblica, 37126 Vérone, Italie
- Claus Felder, administrateur DH, avec adresse au 2, Platz der Einheit, 60327 Francfort, Allemagne

pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

2. Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2013.

Référence de publication: 2013113691/21.

(130137398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2013.

Titan (Germany) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 38.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 43, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 155.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2013.

Référence de publication: 2013112751/11.

(130136116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Torre Mayor Finance, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 94.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013112753/11.

(130136135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Torre Mayor Holdings, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 208, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 103.460.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2013112754/11.

(130136142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Titien Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 61.011.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112783/9.

(130135807) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.

Trading and International Consultants in Business Affairs - Luxembourg (TICL), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3241 Bettembourg, 63, rue Charles Jacquinot.

R.C.S. Luxembourg B 129.426.

Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013112758/11.

(130135650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2013.